



1

LA VALLÉE DE L' OISE DE CHAMPAGNE À AUVERS

Vallée associée à une multitude de représentations picturales et mentales valorisantes.



3

PEINTURES

COTEAUX

RIVES

PLAINE ALLUVIALE

INTRODUCTION

Cette partie de la vallée de l'Oise est associée à une multitude de représentations picturales et mentales valorisantes. A Auvers-sur-Oise, les touristes sont guidés vers les sites et les motifs qui ont inspiré les peintures de paysages des plus grands maîtres de l'impressionnisme. Dans cette unité la vallée de l'Oise est riche d'un patrimoine bâti dont les implantations révèlent tantôt la structure forte des coteaux en bordure du plateau d'Hérouville, tantôt les territoires agréablement verdoyants de la plaine alluviale.

LIMITES ET VOISINAGE

Cette séquence paysagère de la vallée de l'Oise se distingue de celle de Bruyères-sur-Oise / Mours du fait d'une morphologie plus resserrée et de la présence d'une urbanisation presque continue le long de la rivière. La limite entre les deux unités se situe au niveau de la confluence avec l'Esches et au passage de l'autoroute A 16 au moment où la vallée s'ouvre au Nord, sur les paysages d'openfield du plateau picard. Le changement de paysage est particulièrement marquant au lieu-dit la Haute Couture, au nord de Champagne-sur-Oise et en bordure du plateau du Vexin. En rive droite, une limite franche dessinée par la morphologie régulière du versant, sépare la vallée de l'Oise du plateau d'Hérouville. En rive gauche, les limites avec l'unité des buttes et vallées de Montmorency, l'Isle-Adam et Carnelle sont moins régulières. A leurs contacts, le coteau s'éloigne de l'Oise et les lisières forestières sont échancrées.

CHARPENTE NATURELLE

Dissymétrique, plutôt encaissée et bordée des deux côtés et dans sa plus grande partie par des coteaux boisés, la vallée dessine ici un grand « S » étiré que viennent barrer en rive droite le ru de Jouy et le Sausseron et, en rive gauche, les rus du Vieux Moutiers et du Montubois. Cette sinuosité fait alterner les expositions et les perspectives. Le lit de l'Oise accueille par ailleurs plusieurs îles, soit urbaines (l'Isle-Adam) soit boisées (Ile de Vaux à Méry-sur-Oise) (Photographie 1).

La rive droite surplombée par un coteau régulier

Le coteau boisé du plateau d'Hérouville, abrupt, parfois à pic, domine de 50 m en moyenne le fond de vallée. Le ru de Sausseron et de Jouy forment d'étroites échancrures dans un versant aux pentes régulières. Le ruisseau du marais de Vaux, à hauteur de Jouy-le-Comte, dessine sur les hauteurs du coteau une cavée. C'est un motif récurrent tout au long de la vallée de l'Oise en amont. Ces accidents de relief ponctuent le coteau sans remettre en cause sa continuité.

Une rive gauche plus complexe

Hormis l'avancée du plateau en éperon à Stors et, plus en aval, celle des Roches de Vaux, le versant raccorde en douceur la plaine alluviale. Le coteau, de pente et de dénivelé modeste (25 m), a permis le déploiement d'activités et d'espaces urbains moins contraints qu'en rive droite. Cette rive se caractérise aussi par les entailles assez profondes (en moyenne 40 m) creusées par les rus du Vivray, du vieux Moutiers et du Montubois dans le plateau.



CAUE⁹⁵

SUPERFICIE

25 km²

POPULATION

Environ 30 000 habitants (2009)

GOVERNANCE

Communauté de communes :
- Vallée de l'Oise et des impressionnistes
- Vallée de l'Oise et des trois forêts
- Haut Val d'Oise

PROTECTIONS

- PNR du Vexin Français
- ZPPAUP
- sites inscrits
- sites classés
- ZNIEFF de type I et II
- ENS



6



8

LA VALLÉE DE L' OISE DE CHAMPAGNE À AUVERS



9

STRUCTURES ET MOTIFS

Cette séquence de la vallée est caractérisée par une dissymétrie paysagère d'une rive à l'autre ainsi qu'une dissymétrie continue depuis le fond des Aunes en aval jusqu'à la confluence avec l'Esches. En amont, ces deux éléments de la charpente naturelle organisant un contraste de paysage fort avec les unités voisines.

La rive droite

L'unité est clairement structurée par une urbanisation continue tout au long du cours de l'Oise, contenue entre la rivière et le rebord abrupt du plateau du Vexin. Au droit des affluents, l'extension des villes se rapproche des villages ou hameaux situés dans ces vallées rurales. La voie de chemin de fer (Photographie 2) qui accompagne cet ensemble urbain longe par endroits l'Oise dont elle interdit l'accès, notamment à Parmain. Le relief du coteau, arboré sur toute sa hauteur constitue un ourlet boisé peu épais et presque continu. Cette faible épaisseur et l'exposition est et sud mettent en valeur des compositions paysagères où s'expriment sur les hauteurs la lumière et les couleurs claires des champs cultivés du Vexin soit à l'occasion d'échancures soit dans la transparence de la lisière haute.

En rive gauche

La forêt imposante qui occupe l'espace jusqu'au sommet de la butte de L'Isle-Adam est fortement ressentie. Les boisements secondaires à proximité de Mériel ou Méry-sur-Oise contribuent également à cette impression du fait de positions qui les rendent très visibles. A l'exception d'un centre commercial au Nord de l'unité, les villes de L'Isle-Adam et l'ensemble urbanisé de Mériel et Méry-sur-Oise s'intercalent entre ces avancées du plateau. Ville clairière, l'Isle-Adam est ancrée à l'Oise et à la forêt. La proximité forestière est soulignée par le réseau rayonnant des rues qui se prolongent dans le massif. Certaines lisères viennent au contact des habitations et des lotissements récents, notamment dans la partie nord-est. Au sud, des espaces cultivés s'intercalent en d'amples respirations entre la ville et la forêt.

LE CIRQUE DE PAYSAGE DE MÉRIEL À MÉRY-SUR-OISE, UN PAYSAGE EN DEUX SÉQUENCES

Mériel

Malgré la position de son centre historique à proximité de l'Oise, Mériel n'a pas de véritable rapport avec la rivière. Ni le nouveau cœur de ville en cours de construction, ni la ville en hauteur située sur les hauteurs de la gare ne parviennent à créer des ambiances urbaines suggérant la proximité de l'Oise. Mériel s'est agrandi en remontant sur le plateau avec un quartier nettement caractérisé par son tissu pavillonnaire mais qui bénéficie d'une belle orientation sur l'ouverture cultivée entre l'Abbaye du Val et l'Oise (Photographie 4).

L'ensemble Méry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise

Le centre historique de Méry-sur-Oise (Photographie 5), construit à l'intersection de la RD 922 et la RD 928 en bord de coteau s'ouvre face à Auvers-sur-Oise sur une plaine alluviale assez large, divisée par la route entre le parc du château communal de Méry et une zone industrielle hébergeant une usine de traitement des eaux (Photographie 6). La présence du coteau qui constitue un cirque autour de la plaine alluviale, cadre l'ensemble et rend moins stigmatisant ces édifices industriels de faible hauteur. Auvers-sur-Oise installée sur le premier niveau au-dessus de l'Oise, s'est développé ensuite graduellement en remontant la pente du versant. De l'autre côté, la ville de Méry-sur-Oise s'accroche à l'espace urbain de la vallée de Montmorency en continuité avec Bessancourt et Taverny, le long de l'axe historique de Saint-Denis à Auvers, avec un développement plus important sur le plateau à proximité de la gare.

CONDITIONS DE PERCEPTION

La fermeture et l'effet de couloir du fond de vallée s'opposent aux vues d'ensemble depuis les espaces du fond de vallée. La morphologie relativement étroite de la vallée donne une importance particulière aux vues sur les coteaux boisés de chaque côté de la vallée.



CAUE⁹⁵



10



11

LA VALLÉE DE L' OISE DE CHAMPAGNE À AUVERS



12

Cependant, ces hauteurs conservent un caractère confidentiel car peu accessible. L'église de Parmain (Photographie 7) gouverne l'entrée du vallon de Jouy sur l'unité voisine de la vallée du Sausseron et ses affluents.

L'église d'Auvers est le point d'orgue dans l'axe du pont de toute une composition qui enjambe la rivière jusqu'au cirque du coteau de Mery-sur-Oise. Le château d'Auvers (Photographie 8) en position perchée offre de beaux points de vue sur la vallée (Photographie 9). En rive gauche, la RD 922, en rebord de coteau, constitue un motif d'exception qui permet de belles vues sur Auvers-sur-Oise, elle épouse le relief et descend à hauteur de Méry-sur-Oise pour venir chercher le pied de coteau. En rive droite, l'effet de couloir, provoqué par la direction des rues et du chemin de fer sur l'étroite terrasse alluviale altère les possibilités d'ouvertures visuelles. Cette contrainte est amplifiée par les chemins de halage qui sont arborés des deux côtés et les peupliers en rideau occultent le fond de la vallée (Photographie 10).

DYNAMIQUE DES STRUCTURES ET DES MOTIFS

Rive droite

La netteté du coteau et du passage de la voie ferrée génère un cloisonnement très fort de l'espace, renforcé par des modes d'urbanisation différents. L'urbanisation à flanc de coteau s'organise selon une trame urbaine très dessinée avec une corniche et une rue basse en pied de coteau (Photographie 11), des transversales dans le sens de la pente en relation avec le maillage des chemins d'exploitation agricole sur le plateau. Entre l'Oise et la voie de chemin de fer, sur des terrains souvent inondables, l'urbanisation plus tardive n'a pas les mêmes qualités de composition. Le dédoublement d'une urbanisation traditionnellement linéaire le long de la route de Pontoise à Creil avec la voie de chemin de fer a modifié le caractère de ces territoires de lit de rivière, aujourd'hui en situation de relégation qui pâtissent d'une déconsidération. La proximité de la zone d'activité de Saint-Ouen-l'Aumône accuse encore plus les disparités. A Champagne-sur-Oise, les surfaces cultivées sont des espaces enclavés par la voie de chemin de fer, en situation arrière de la ville et avec peu

de contact avec l'Oise.

Rive gauche

L'image de « ville clairière » de L'Isle-Adam est compréhensible grâce aux ouvertures cultivées au sud de la ville qui mettent à distance les lisières forestières des lisières urbaines (Photographie 12). Cet effet de clairière est renforcé par leur contiguïté avec un enchaînement de paysages exceptionnels constitués par la plaine alluviale de la Grande Noue, la RD 922 et les terrasses du hameau du Pré Fleuri et du château de Stors. Le passage de la Francilienne en limite d'unité, laisse apparaître un morceau de territoire entre le rebord irrégulier du coteau et la route. L'investissement pavillonnaire des lisières des Bois des Garennes et de la Garenne de Maubuisson atteste des opportunités foncières que représente ce rebord de plateau. L'identité de ce territoire accolé à la Francilienne se décline aussi par des prolongements hasardeux de la zone industrielle de Saint-Ouen-l'Aumône (Photographie 13) au lieu dit le Bosquet, ou de carrières maintenues confidentielles contre l'échangeur de l'A 115. Le rapport transversal, d'une rive à l'autre est très réduit en raison de la fracture qu'occasionne le passage de la voie ferrée en rive droite et du nombre réduit de franchissements de la rivière qui engendre une saturation des flux. Cette unité est aujourd'hui contrainte d'une part parce que l'espace vient à manquer en vallée et, d'autre part en raison du plan de prévention des risques d'inondation qui limite la constructibilité.

ENJEUX DE PAYSAGE ET PISTES DE RÉFLEXION

Évolutions territoriales récentes et en cours

La présence de l'industrie est très pondérée en raison du profil de vallée particulièrement étroit sur cette séquence fluviale. La desserte importante de ce secteur autant que son attractivité paysagère en font un territoire sujet à une pression foncière forte mais contrainte par les données physiques .



CAUE⁹⁵



13



15

LA VALLÉE DE L' OISE DE CHAMPAGNE À AUVERS



17

Les secteurs de développement concernent majoritairement des extensions urbaines en rebords de coteaux et sur les plateaux. La rive droite qui appartient pourtant au Parc naturel régional du Vexin français est sujette à des développements urbains sur le plateau d'Hérouville très préjudiciables pour les qualités paysagères du secteur. Les enjeux concernent en premier lieu, la délimitation de la tache urbaine en s'appuyant sur la frontière naturelle que représente le coteau. Concilier développement urbain à un environnement rural et naturel de proximité et maîtriser la structure paysagère des développements urbains.

Les territoires du coteau rive droite

Le coteau de la rive droite est une frontière paysagère naturelle et un fil conducteur fédérant l'unité paysagère de cette portion de l'Oise. Un des motifs les plus attachants sur cette unité concerne ces esplanades cultivées (Photographie 14), perchées sur le rebord du coteau qui organisent l'articulation avec l'environnement rural. La protection de ces motifs représente un enjeu de respiration pour les paysages plutôt fermés de cette vallée resserrée ainsi que des repères à conforter entre le plateau d'Hérouville et les buttes et vallons de Carnelle, L'Isle-Adam et Montmorency. Les enjeux concernent ainsi la préservation du continuum boisé remarquable du coteau et la préservation de ces esplanades cultivées. Le coteau en rive droite de l'Oise doit rester une limite qui contient l'urbanisation. La densification des tissus urbains existants, dans la trame urbaine actuelle est préférable à d'éventuelles extensions urbaines. Entre la voie ferrée et l'Oise, la forme urbaine avec des tissus plus desserrés et des quartiers quelque peu relégués par rapport aux espaces de centralité, mérite une attention particulière. L'invention architecturale sur des terrains pour partie inondables et le retissage de la trame urbaine sont les principaux enjeux de cette portion de la vallée.

Les territoires des rebords de coteaux et massifs en rive gauche

La topographie mouvementée, alternant des reliefs plus doux de coteaux et des reliefs plus escarpés des massifs arborés des buttes de Montmorency et de L'Isle-Adam confère

à cette rive gauche de l'unité une ambiance scandée en séquences de paysage. Les formes urbaines initiales implantées aux carrefours de la RD 922 et des axes sud-est/nord-ouest franchissant l'Oise vers les territoires de plateau se sont agrandies en remontant sur le coteau. Les développements urbains les plus récents prennent position entre le bourg ancien et le pôle de dynamique territoriale suscité par l'échangeur. Entre Vaux/Bonneville et Méry-sur-Oise, une courte interruption d'urbanisation portée par une pépinière (Photographie 15), le prolongement de l'axe du château de Méry-sur-Oise, un micro talweg de coteau et le bois de la Garenne de Maubuisson fondent une composition qui apporte des repères et une compréhension du site depuis les réseaux. Entre Méry-sur-Oise et Mériel, la vallée du ru du Mont-tubois prolongée par le parc de Méry constituent une césure favorable à la distinction des masses urbaines. Entre Mériel et l'Isle-Adam, la forêt de l'Isle-Adam et le domaine du château de Stors apportent une respiration et un rapport à l'Oise d'exception sur cette unité. L'anneau d'espaces cultivés et ouverts qui donne corps à la figure de clairière n'existe plus qu'au sud de la ville. La reconquête d'un parcellaire rural au pourtour de la ville où les champs actuels, mais aussi les vergers, les cultures maraîchères sont autant de variations envisageables qui permettraient de conforter l'identité de ville clairière de manière durable.

Les territoires de berges

L'Oise représente un enchaînement de paysages ouverts et un vecteur de lumière dont on regrette le peu de rayonnement sur les paysages urbains qu'il traverse. Il convient de part en part d'aller chercher le fleuve et sa lumière. La végétation de berge participe du caractère pittoresque de la vallée et a le mérite d'atténuer la perception d'une urbanisation linéaire. Pour autant le caractère continu du cordon boisé du chemin de halage est parfois préjudiciable à la perception de la vallée dans son ensemble.



CAUE⁹⁵



2



7



16



14

LA VALLÉE DE L' OISE DE CHAMPAGNE À AUVERS



5

Des fenêtres peuvent être apportées dans cet écrin végétal et être l'occasion d'espaces de plaisance, de jardins maraîchers, familiaux ou d'agrément en relation avec le cours l'eau. Le chemin de halage est ainsi potentiellement l'épine dorsale d'un cortège d'espaces publics verts à articulation entre ville et rivière.

Les infrastructures et la transversalité de l'Oise

Malgré le passage de la Francilienne et de l'A 16, l'unité n'est pas concernée par le passage de grosses infrastructures routières. Les motifs d'alignement (Photographie 16) sur ces réseaux dessinent très joliment le pied de coteau et grimpent sur le rebord du cirque de Mery, ils constituent un motif à conforter. Dans une moindre mesure, la RD 4 pourrait faire l'objet d'un même traitement. Le passage des voies ferrées en rebord de coteau sur la rive gauche peut ponctuellement faire l'objet de fenêtres panoramiques sur la vallée. L'occlusion de la rivière et les contrastes entre la rive gauche et la rive droite complique la perception de la vallée dans son ensemble. La structure paysagère gagnerait à être pensée en intégrant des développements urbains et territoriaux des deux rives dans une même compréhension proposant ainsi un élargissement de l'espace perçu. En vis-à-vis le centre commercial de la zone du Pont des Rayons n'est accessible pour les habitants de la rive droite qu'en faisant un grand détour autoroutier. Les hypothèses de franchissement en mode doux représentent une opportunité de retisser des liens.

CONSTITUER DES PARCOURS PAYSAGERS EN RÉSEAU ET VALORISER LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Associés au développement urbain, les espaces publics représentent un enjeu paysager majeur pour le cadre de vie et sont une pièce maîtresse de la qualité des paysages bâtis. Une action très positive consiste à valoriser un réseau reliant les espaces publics urbains aux espaces naturels et ruraux, sous forme de lieux aménagés. On constate une insuffisance des espaces publics en nombre et qualité sur l'ensemble du coteau urbanisé en rive droite mais aussi sur les communes de Meriel qui privilégient une trame urbaine résolument viaire et Méry-sur-Oise, dans une moindre mesure. Dans cette ville,

un premier maillage constitué par des pistes cyclables (Photographie 17) récemment aménagées le long de la RD 928 et des continuités piétonnes, organisées jusqu'à l'Oise dans le parc du château, demande à être continué en intégrant l'ensemble des espaces publics et en réfléchissant au statut de la route en ville que représente la RD 928. Il serait souhaitable que des espaces de qualité soient aménagés entre la ville et l'Oise. La voiture et ses équipements extérieurs ont pris une importance souvent trop grande et doivent laisser plus de place aux piétons, aux vélos, à la vie sociale etc. Ainsi qu'à la valorisation visuelle des espaces et à leur sécurité. La gestion des eaux de ruissellement peut faire en sorte que le réseau d'espaces paysagers participe à limiter les effets du ruissellement.

Les potentialités offertes par le maillage des chemins

Dans la continuité des espaces publics, il est utile d'associer les chemins ruraux conduisant aux éléments majeurs de la charpente naturelle. Ces chemins, très présents sur le coteau urbanisé en rive droite constituent des éléments essentiels de mise en relation des univers ouverts du plateau avec l'espace urbain. Ils peuvent être l'occasion de petits espaces publics qui seraient des motifs permettant d'apprécier la structure transversale de la vallée.

Les tours de ville

La couronne « d'hortus » de L'Isle-Adam, sur la très belle ouverture cultivée du Bois du Val à Meriel ou au pourtour de la ville de Mery-sur-Oise et de son quartier de Sognolles, parant aux effets de grignotage de lisière du bois de la Garennes-Maubuisson, peut constituer une agréable promenade. Le dispositif permet également de fixer dans l'espace une limite à l'urbanisation. Les autres éléments naturels sont à intégrer à ces réseaux et valoriser. Les conditions d'accessibilité sont à considérer. Le patrimoine des parcs et jardins s'inscrit volontiers dans un projet de réseau d'espaces paysagers, certains éléments peuvent être visés par une politique d'acquisition publique.



CAUE⁹⁵



4